



22 ET 23 AVRIL 2024  
Colloque

# Exposer les objets sensibles Programme

Le colloque *Exposer les objets sensibles* est organisé par l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, la Maison du dessin de presse et le Musée-mémorial du terrorisme.

Il se tient à Paris :

- le lundi 22 avril, à l'Institut national du patrimoine, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, amphithéâtre Jacqueline Lichtenstein,
- le mardi 23 avril, à l'École du Louvre, Palais du Louvre, Aile de Flore, Place du Carrousel, Porte Jaujard, 75001 Paris, amphithéâtre Michel-Ange.

Ce colloque présente au public un échange sous forme de tables rondes entre professionnels des musées et institutions culturelles français et européens sur la question de l'exposition des objets sensibles aujourd'hui. Il s'inscrit dans le programme de formation des élèves conservateurs du patrimoine de l'Institut national du patrimoine et des élèves de l'École du Louvre.

Dans un contexte récent marqué par la remise en cause du récit porté par les institutions patrimoniales et de leur représentativité, les deux journées présentent une réflexion théorique et tentent d'apporter des réponses pratiques aux professionnels confrontés à des revendications ou à des réactions parfois virulentes, individuelles ou provenant de communautés, suscitées par l'exposition d'objets ou de collections considérés comme sensibles au regard de systèmes de valeurs philosophiques, politiques ou culturels. Différentes typologies d'objets sont abordées : les œuvres d'art moderne ou contemporaines, les objets issus de l'histoire coloniale, les objets témoins d'une histoire violente ou de conflits armés, les images satiriques ou encore les restes humains.

**Faut-il exposer les objets sensibles au risque de choquer ?**

**De quel discours scientifique et de quel type de médiation faut-il les accompagner ?**

**Comment résister à la censure ou à l'autocensure ?**

En s'appuyant sur des développements théoriques et des retours d'expériences, les débats ont pour objectif de proposer au public les fondements d'une déontologie partagée.

Lundi 22 avril 2024. Institut national du Patrimoine  
(auditorium Jacqueline Lichtenstein)

**9h15 Introduction générale**

**Claire Barbillon**, directrice de l'École du Louvre

**Charles Personnaz**, directeur de l'Institut national du patrimoine

**9h45 Conférence inaugurale**

**La responsabilité des musées et institutions culturelles  
vis-à-vis de la société**

**Annette Becker**, professeure émérite, Université Paris-Nanterre

Cette conférence propose une réflexion sur la manière dont les musées se saisissent des questions du passé et du présent. Il y sera notamment question du traitement de l'histoire et de la mémoire dans les musées aujourd'hui et des évolutions de leurs missions.

**10h45-12h** Table ronde

**Censure et autocensure des musées et institutions culturelles**

Il s'agit de penser le rapport entre l'institution muséale et les sensibilités qui s'expriment dans la société civile. Que peuvent et que doivent faire les institutions culturelles face à la manière dont leurs expositions sont perçues par le public ? Comment réagir face aux demandes de censure, peut-on les anticiper, comment les traiter ?

Animatrice :

**Cécile Debray**, présidente du Musée national Picasso-Paris

Participant et participantes :

**Mathieu Boncour**, directeur de la communication et de la RSE,  
Palais de Tokyo, Paris

**François Quintin**, directeur de la Collection Lambert, Avignon

**Véronique Carpiaux**, directrice du musée Félicien Rops, Namur

**12h00.12h30 Échanges avec la salle**

*12h30.14h00 Pause déjeuner*

**14h00.15h15** : Table ronde

**Images, performativité, légitimation**

Cette table ronde s'intéresse en particulier à la puissance des images et à leur place dans l'espace muséal. Que signifie exposer une image dans un musée ? Peut-on exposer sans légitimer ? Comment exposer une image sensible ?

Animatrice :

**Marie-Sylvie Poli**, professeur émérite en sciences de l'information  
et de la communication, chercheuse en muséologie

Participant et participantes :

**Bart Ouvry**, directeur de l'Africa Museum, Tervuren

**Urte Evert**, directrice du musée de la Citadelle, Spandau

**Nathalie Bondil**, directrice du musée de l'Institut du Monde arabe, Paris

**15h15.15h45 Échanges avec la salle**

**16h00.17h15** Table ronde

**Construire un récit scientifique et penser une muséographie**

La réflexion porte sur la construction d'un discours scientifique à partir d'objets sensibles. Faut-il associer le public à la construction du discours ? Comment réagir à la remise en cause de la parole de l'expert ? Comment faire en sorte que le musée soit un lieu ouvert au débat ?

Animatrice :

**Coralie de Souza Vernay**, conservatrice au Musée-mémorial du terrorisme

Participant et participantes :

**Julia Ferloni**, conservatrice, MuCEM, Marseille

**Laurent Védrine**, directeur du musée d'Aquitaine, Bordeaux

**Philippe Barbat**, préfigurateur de la Maison du dessin de presse

**17h15.17h45 Échanges avec la salle**

Mardi 23 avril 2024. École du Louvre  
(amphithéâtre Michel-Ange)

**9h30.10h45** Table ronde  
**Comment concevoir une médiation ?**

L'exposition des objets sensibles ne peut se concevoir qu'en lien avec des dispositifs de médiation, qui accompagnent les publics dans leur appréhension et leur compréhension du discours. Comment déployer une médiation adaptée et susceptible de transmettre les complexités esthétiques, historiques et sociales de ces objets ?

Animatrice :

**Dominique Taffin**, conservatrice générale du patrimoine,  
ancienne directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Participant·es et participant·s :

**Elisabeth Jolys-Shimells**, conservatrice en chef du patrimoine,  
musée de l'Histoire de l'immigration, Paris

**Sophie Nagiscarde**, directrice des activités culturelles, Mémorial de la Shoah, Paris

**Steve Bourget**, responsable des collections Amériques,  
musée du quai Branly-Jacques Chirac, Paris

**10h45.11h15** : Échanges avec la salle

**11h15.12h30** Table ronde  
**Du cadre juridique à la déontologie**

Cette table ronde aborde l'articulation des interdits légaux et des interdits culturels. Il s'agira de revenir sur le cadre légal de l'exposition et de la conservation des objets sensibles, mais aussi d'aborder ce sujet sous l'angle de la déontologie.

Animateur :

**Vincent Negri**, chercheur, Institut des sciences sociales du politique

Participant·es et participant·s :

**Aurélié Clemente-Ruiz**, directrice du musée de l'Homme, Paris

**Isabelle Anatole-Gabriel**, cheffe de la région Europe et Amérique du Nord,  
Centre du patrimoine mondial

**Géraldine Goffaux Callebaut**, professeure de droit privé, Université d'Orléans

**12h30-13h00** Échanges avec la salle

**13h00.13h30** Conclusion

Henry Rouso, historien,

président du GIP mission de préfiguration Musée-Mémorial du terrorisme



**Ecole du Louvre**

Palais du Louvre